

BAKOM	
30. SEP. 2025	
Reg. Nr.	
DIR	
BO	
M	X
IR	
TP	
KF	
RA	

Office fédéral de la communication
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Tavannes, le 29 septembre 2025

Transfert économique de la concession RJB

Madame, Monsieur,

La radio concessionnée RJB, jusqu'alors détenue à 100 % par la société Jura Bernois Bienne Seeland Holding SA (ci-après JBBS Holding SA), a changé la structure de son capital-actions. Selon la concession, nous avons l'obligation d'annoncer cette transaction, étant donné que plus de 20% du capital-actions change de main. Pour rappel, M. Maissen, directeur, a déjà été informé oralement.

Nous vous soumettons donc ci-dessus notre annonce, selon les critères demandés dans votre directive :

3.1 Motivation du transfert de concession et déclaration de principe

- La radio RJB appartenait jusqu'à présent à Jura Bernois Bienne Seeland Holding SA (JBBS Holding SA). Cette dernière était détenue à parts égales par Multimedia Gassmann AG et BNJ Media Holding SA.

À la suite de la décision de Multimedia Gassmann AG de se retirer de la holding afin de se consacrer à d'autres projets, BNJ Media Holding SA est devenue momentanément l'unique propriétaire de JBBS Holding SA.

Pour assurer la poursuite et le développement des activités de RJB, la recherche d'un nouvel actionnaire a été engagée. L'objectif était de consolider l'ancrage de la radio tout en favorisant la création de synergies.

Ces démarches ont abouti à l'entrée de Jura Média SA au capital de RJB SA. Jura Média SA est détenu à part égale entre 3 actionnaires : la fondation Gilos, à Soyhières, la fondation F.I.E.R. (Fondation d'impulsion économique régionale), à Delémont ainsi que la société Pressor SA, à Delémont.

Dès à présent, RJB SA est donc détenue à parité par JBBS Holding SA et Jura Média SA.

L'ensemble de ces démarches a déjà fait l'objet des actes juridiques nécessaires, lesquels ont été dûment signés. L'annonce au registre du commerce interviendra dans un second temps.

- b. Le nouveau propriétaire, Jura Média SA, qui se joint à JBBS Holding SA dans l'actionnariat de RJB SA, s'engagent à reprendre la concession selon les droits et obligations du concessionnaire actuel. À terme, JBBS SA sera radiée au profit de BNJ Media Holding SA.

En annexe, vous trouvez un schéma représentant l'actionnariat avant et après le transfert des actions.

3.2 Capital et droits de vote : concessionnaire actuel / nouveau concessionnaire

Modifications entre le concessionnaire actuel et le nouveau concessionnaire relatives aux :

	Concessionnaire actuel	Nouveau concessionnaire
Parts de capital	100% JBBS Holding SA	50 % JBBS Holding SA 50 % Jura Média SA
Droits de vote	100% JBBS Holding SA	50 % JBBS Holding SA 50 % Jura Média SA

3.3 Activités du nouveau concessionnaire dans le domaine des médias

- a. Jura Média SA est composée de trois propriétaires. Deux d'entre eux sont des fondations qui œuvrent à promouvoir le développement économique direct ou indirect de la région jurassienne. De plus, les trois actionnaires détenteurs de Jura Média SA, avec un 4^e actionnaire, détiennent le journal « Le Quotidien Jurassien » au travers de l'entreprise Editions D+P SA.

Jura Média SA détient également à 50% le journal « Le Journal du Jura ».

4 Mandat de prestations (output)

4.1 Type de programme radio ou télévision prévu

- a. RJB a pour but de promouvoir le développement de la radio régionale dans le respect du pluralisme des opinions et toutes activités dans le domaine des médias et de l'information. Les équipes de rédaction et d'animation, qui résident dans la région du Jura bernois et de Bienne, ont une connaissance intime de leur région et de ses acteurs dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, de la formation et des sports. En studio et sur tous les terrains, elles relatent et font vivre les événements qui rythment la vie de leur région. RJB s'efforce également de faire vivre les événements sportifs des équipes locales à travers des reportages et couvertures de matchs en direct dans une large variété de sports.

Grâce aux contributions des équipes à l'antenne, la grille des programmes est particulièrement étoffée avec un accent mis sur la culture. Alors que les événements culturels régionaux sont directement traités via les différents rendez-vous rédactionnels voire grâce à une présence sur place, des émissions culturelles plus spécifiques interviennent sur l'ensemble de la journée. En plus d'un calendrier des événements culturels, des séquences abordant des thèmes précis sont réalisées par des chroniqueurs externes dans le domaine de la littérature, du cinéma, des arts de la scène ou de la télévision.

La structure et le contenu du programme actuels ne seront pas modifiés.

4.2 Professionnels du programme

- a. L'effectif de la société se porte à 22.1 EPT (30 employés) et est réparti selon le tableau ci-dessous. Il n'est pas prévu de le changer.

Départ.	Postes	Entreprise concernée	Nbre coll.	EPT
Rédaction	Journalistes	RJB SA	10	8.3
Rédaction	Journalistes stagiaires	RJB SA	0	0
Rédaction	Pigistes à la rédaction	RJB SA	5	1.7
Animation	Animateurs	RJB SA	3	2.4
Animation	Pigistes à l'animation	RJB SA	4	1.9
Technique	Techniciens, informaticiens, graphistes, chefs de projet, etc.	Image et Son SA + BNU Multimedia	3	2.7
Administration	Administration + direction	Image et Son SA + BNU Publicité SA - Succursale de Tavannes	3	2.9
Publicité	Conseillers en publicité	BNU Publicité SA - Succursale de Tavannes	3	2.5
TOTAL			31	22.4

5 Mandat de prestations (input)

5.1 Organisation

Nous vous transmettons, en pièce-jointe, l'organigramme actuelle de RJB SA ainsi que la nouvelle version intégrant Jura Média SA.

5.2 Garantie de la qualité, formation et perfectionnement des professionnels du programme

- a. RJB met également un point d'honneur à maintenir le haut niveau de formation de ses employés. Des formations continues variées leur sont proposées afin qu'ils développent leurs compétences. Ces formations apportent une plus-value dans le travail quotidien des professionnels du programme à travers des cours spécifiques sur la tenue de l'antenne, sur l'utilisation du matériel d'enregistrement, des cours de langue, des formations informatiques et des formations en gestion d'équipes. Des formateurs de haut vol, exerçant notamment de hautes responsabilités au sein de Radio France, viennent plusieurs fois durant l'année pour suivre les équipes de rédaction et d'animation dans leur amélioration continue. De plus, des formations en interne avec les cadres de la société viennent compléter les démarches entreprises pour améliorer les compétences et connaissances de nos collaborateurs.

En termes d'organisation, les exigences en matière de qualité permettent de définir clairement les responsabilités de chacun en formalisant les processus et garantir ainsi que le savoir propre à l'entreprise demeure en son sein. En effet, RJB SA est certifiée ISAS MEDIA 9001 depuis 2009.

- b. A l'avenir, les conditions resteront identiques.

5.3 Conditions de travail des professionnels du programme et des stagiaires

- a. RJB SA est adhérent à la convention collective de travail (CCT) mise en place entre le syndicat impressum et les radios régionales romandes (RRR) afin de garantir des conditions de travail adéquate au personnel. Dans le cadre de sa responsabilité sociale d'entreprise, RJB SA prévoit des prestations sociales pour ses employés supplémentaires aux minima de la CCT, avec notamment, une politique LPP plus favorable et la constitution de deux fonds paritaires (maternité/paternité et formation).
- b. A l'avenir, les conditions resteront identiques.

Nous espérons ainsi avoir apporté toutes les précisions nécessaires concernant ce transfert.

Nous restons naturellement à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

RJB (Radio Jura Bernois) SA



Pierre Steulet



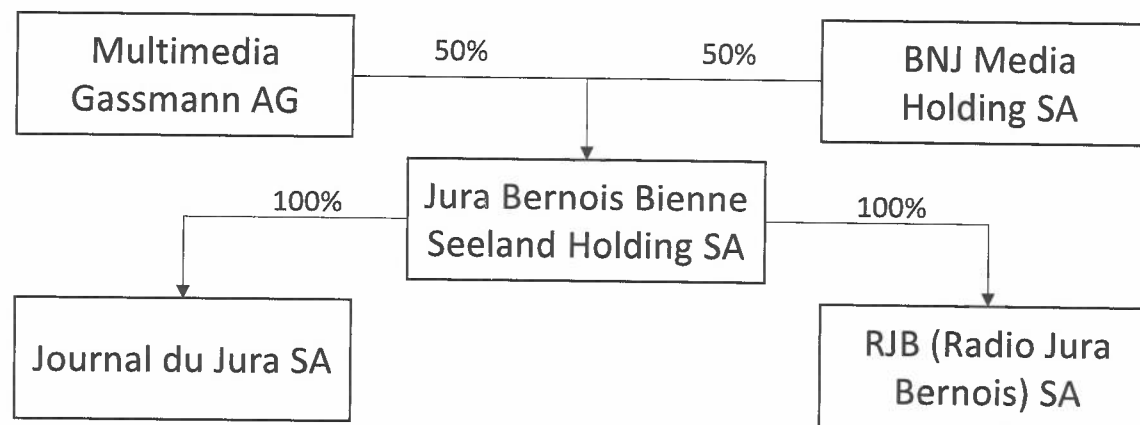
Sébastien Voisard

Annexes : ment.

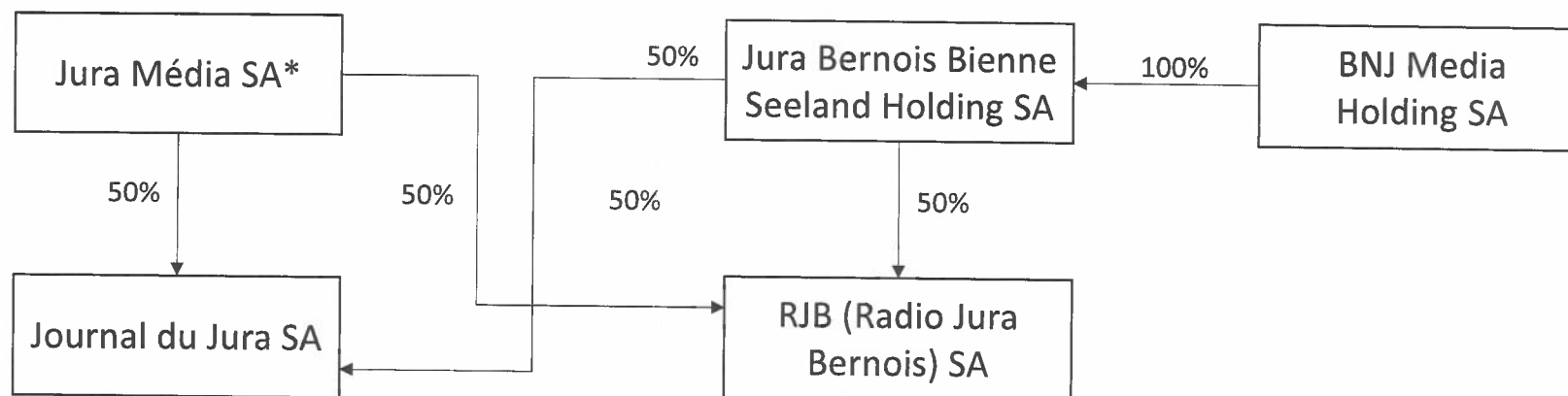
JBBS-RJB-JDJ : changement actionnariat

WPE / Septembre 2025

Avant :

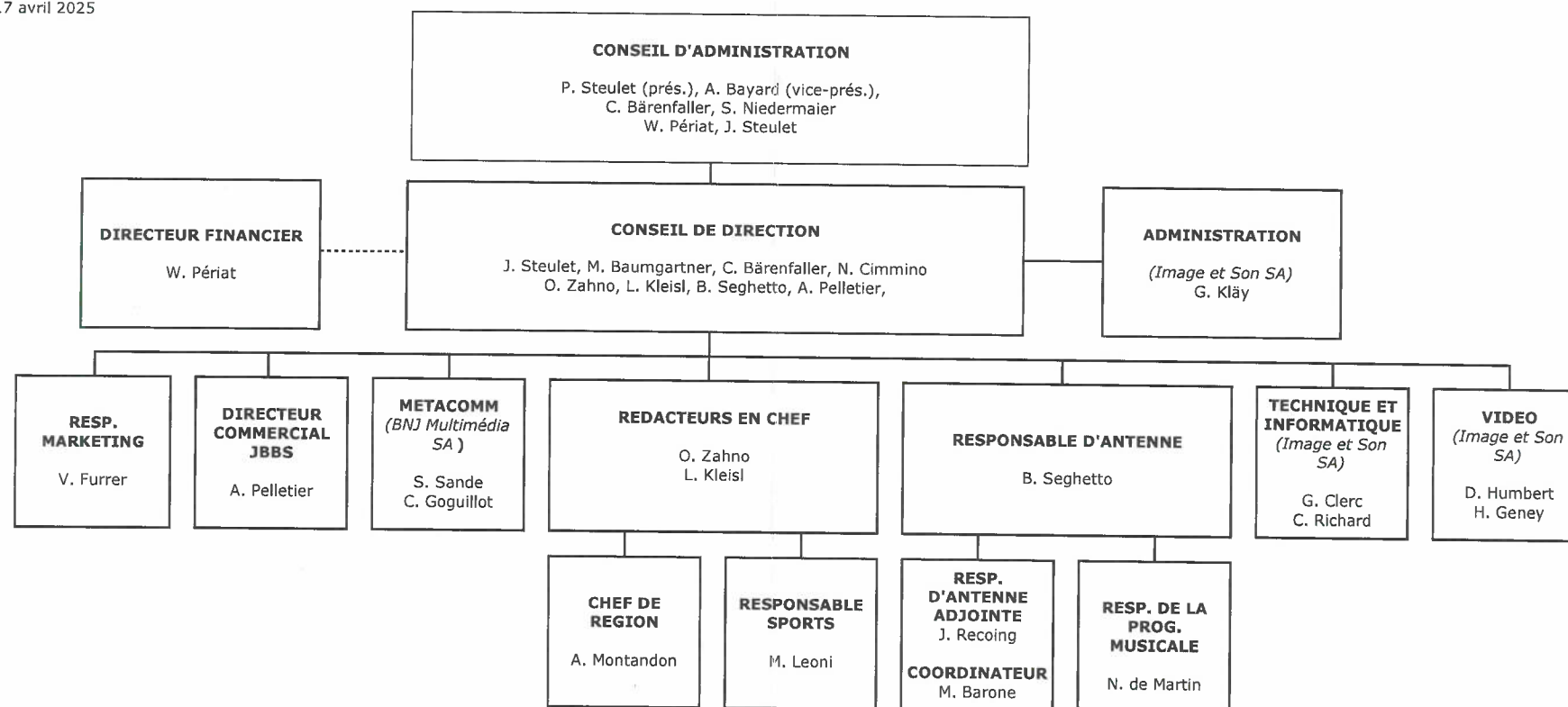


Après :



* Actionnaires de Jura Média SA : 1/3 Pressor SA, 1/3 Fondation Gilos, 1/3 F.I.E.R. Fondation d'impulsion économique régionale

Etat au 17 avril 2025



Etat au 26 septembre 2025

